



## Déclaration intersyndicale en Comité technique ministériel - 23 septembre 2019

Monsieur le Ministre,

Le Ministère de la Culture doit s'adapter aux besoins de la société en matière culturelle et nous sommes favorables à des adaptations constructives.

Pour autant, nous refuserons toute restructuration qui conduirait encore plus à une perte de sens de nos missions et une nouvelle réduction des effectifs. Bien au contraire, notre Ministère doit fonctionner mieux au service des usagers et porter une forte ambition culturelle.

Nos organisations vous rappellent que Françoise Nyssen s'était engagée en décembre 2017 en Comité Technique Ministériel à ne jamais procéder à des réformes « en chambre » mais à y associer les personnels et leurs représentants. Vous-même, Monsieur le Ministre, avez confirmé en Comité Technique Ministériel le 17 juin dernier que les personnels y seraient associés ainsi que leurs représentants et que les instances représentatives du personnel seraient consultées en tant que de besoin. Cet engagement, vous l'avez même formalisé par écrit le 4 septembre aux agents.

Or la méthode actuelle mise en place est contraire à cet engagement.

Dans la grande majorité des cas, les agents ne sont ni associés ni informés des travaux préparatoires à ces réformes. Ainsi, la première réunion avec les organisations syndicales nationales le 11 septembre, a été une caricature de dialogue social.

Aujourd'hui avec les personnels nous demandons une méthode et un agenda social qui permettent un véritable dialogue social avec les personnels et leurs représentants. La cartographie des projets et leur articulation a besoin d'être discutée et définie.

De plus, nous faisons le constat avec tous les personnels qu'il nous est impossible de travailler dans le calendrier intenable que vous avez fixé et donc d'avoir un dialogue social constructif et sincère en faveur des agents et du service public.

Enfin pour les soixante ans du Ministère de la Culture, le Président de la République a rappelé que les agents sont une richesse du Ministère. Aussi nous vous demandons que vos réformes permettent une vraie valorisation des carrières des agents, une reconnaissance de leurs métiers et de leur expertise, ainsi que de leur engagement. Par conséquent les organisations syndicales ici présentes vous demandent de définir un nouveau calendrier tenant compte à la fois de la complexité des réorganisations que vous voulez entreprendre et des exigences d'un dialogue social digne de ce nom.

Paris, le 23 septembre 2019